

SÉANCE DU 30 JANVIER 2012

Nombre de Membres		
afférents au conseil municipal	présents	qui ont pris part à la délibération
10	10	10

Date de convocation 20/01/2012
-----------------------------------

Date d'affichage 20/01/2012
--------------------------------

L'an deux mille douze et le trente janvier à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de **Monsieur  
Daniel HAZOUARD**, Maire.

Présents : Daniel **HAZOUARD**, Eric **PILLIET**, Monique **GIANI**, Yves **VALLOIS**,  
Christine **HAZOUARD**, Yvon **FARIOLI**, Michaël **HAMON**, Jacques **MARTINET**,  
Jean-François **COLLOT**.

Absent : Eric **BLANCHOT** excusé ---

Monsieur Michaël **HAMON** a été élu secrétaire.

**OBJET : VŒU – MISE A GRAND GABARIT DU CANAL ENTRE BRAY-SUR-SEINE ET  
NOGENT-SUR-SEINE**

Monsieur le Maire expose que la mise à grand gabarit du canal de liaison fluviale entre Bray-sur-  
Seine et Nogent-sur-Seine doit prochainement donner lieu au choix parmi les différents scénarios préparés  
par Voies Navigables de France, qui sont exposés à l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé,

après avoir examiné le projet de mise à grand gabarit du canal entre Bray-sur-Seine et Nogent-  
sur-Seine présenté par Voies Navigables de France et pris connaissance des différents scénarios,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**CONSTATE** que la situation actuelle d'un gabarit de 60 t avec des dérogations ponctuelles à 900 t n'est pas  
une solution pérenne et que les scénarios 1 et 2 ne répondent pas aux enjeux de demain ;

**SE PRONONCE** en faveur du scénario 3 (2 500 t) qui répond aux besoins du futur, tout en étant  
économiquement le plus rentable en termes de retour sur investissement avec, de plus, un faible impact sur  
l'environnement. En effet, ce projet viendra en complément du Port de l'Aube à Nogent-sur-Seine et  
permettra à terme de consolider le tissu industriel de l'arrondissement de Nogent-sur-Seine et ses emplois.

Fait et délibéré à Saint-Flavy, les jour, mois et an susdits.

Déposé

-7 FEV. 2012

POUR EXTRAIT CONFORME  
Saint Flavy, le 1<sup>er</sup> février 2012  
Le Maire,  
Daniel HAZOUARD

